



Tract n° 004

Paris, le 20 février 2009

**DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais**

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 - Fax : 01.42.95.10.55

Adresse Lotus : [cfdt\\_delegation-nationale@lcl.fr](mailto:cfdt_delegation-nationale@lcl.fr)

Internet : [www.creditlyonnais.cfdt-banques.fr](http://www.creditlyonnais.cfdt-banques.fr)

## **LA VERITE SI JE MENS ...**

Depuis quelques jours, divers tracts syndicaux circulent (FO/CFTC – FO/CFTC/SNB – CGT, excusez du peu !) dans lesquels sont mentionnés des chiffres multiples et variés.

Seule certitude pour la CFDT, aujourd'hui la Direction dispose d'une enveloppe financière propre à être distribuée aux salariés.

### **Comme la CFDT considère ...**

Ø qu'une banque (CASA et par voie de conséquence, sa filiale LCL) bénéficiaire de fonds de l'Etat se doit d'être exemplaire en terme de rétribution (1/3 actionnaires, 1/3 salariés, 1/3 investissements)

Ø que la question du pouvoir d'achat est la préoccupation de tous les salariés

### **LA CFDT RECLAME :**

- : L'obtention d'une mesure salariale pour TOUS les salariés**
- : La couverture de l'ensemble des postes vacants**

Pour la CFDT, ces revendications sont d'autant plus justifiées que LCL va annoncer très prochainement des bénéfices substantiels et que la dernière négociation salariale a été minimaliste.

D'ailleurs l'ampleur de la grève du 29 janvier chez LCL montre bien que le personnel partage lui aussi cette analyse.

*Vous trouverez au verso copie du courrier adressé à la Direction sur ce sujet.*



DELEGATION NATIONALE LE CREDIT LYONNAIS  
15 rue Feydeau - 75002 PARIS  
B.C. 315-51  
Tél. 01.42.95.11.80 Fax : 01.42.95.10.55  
Courrier : DELEGATION.CFDT.CREDIT.LYONNAIS@wanadoo.fr

**Direction des Ressources Humaines LCL**  
Madame Anne BROCHES  
19 boulevard des Italiens  
75002 PARIS

Paris, le 20 février 2009

Madame,

A la lecture de tracts syndicaux récents (FO/CFTC et FO/CFTC/SNB), **la CFDT** comprend que la Direction de LCL a une enveloppe disponible de plusieurs millions d'euros pour les salariés.

Comme vous connaissez les demandes salariales (mesures salariales pour Tous) de **la CFDT**, nous considérons qu'il y a maintenant, concrètement, un axe de négociation.

Aussi, nous sollicitons une entrevue pour débattre de l'affectation et de la distribution de cette enveloppe financière au profit de tous les salariés.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**Gérard STOFFEL**  
Délégué Syndical National  
CFDT/LCL